

En dépit du fait que, selon le ministre, nous dépensons plus de 800 millions de dollars pour la formation de la main-d'œuvre, nous nous trouvons devant une situation bien étrange et bien triste. Je vois les besoins que nous avons d'ouvriers spécialisés, et je renvoie le ministre à l'étude qu'ont faite les fabricants de machines d'Ontario. Le ministre a sûrement vu l'étude qui révèle que l'ensemble des hommes de métier, des mécaniciens-ajusteurs, des outilleurs-ajusteurs ont largement dépassé la quarantaine. Nous sommes allés recruter la plupart de ces ouvriers spécialisés dans d'autres pays dans le passé malgré les milliards de dollars que nous dépensons pour la formation de la main-d'œuvre. Il n'y en a plus qui immigrer, et je dis au ministre que le programme de formation qu'il a annoncé ne formera que quelques centaines de personnes alors que nous avons besoin d'en former des milliers et des dizaines de milliers.

● (2150)

Nous n'avons même pas commencé à nous attaquer à cette tâche. Nulle part le problème n'est aussi criant que dans la circonscription du ministre et dans la mienne, c'est-à-dire la ville de Winnipeg. Les spécialistes de l'enseignement au Canada estiment que trois millions de personnes, je cite le chiffre de mémoire mais peut-être même que je le sous-estime, sont des illettrés sur le plan fonctionnel.

Dans la ville de Winnipeg, ainsi qu'à Regina et dans d'autres villes encore on enregistre une migration d'autochtones provenant de leurs réserves. Ils espèrent y trouver de meilleures conditions d'existence que dans les réserves où ils sont nés. Leur niveau d'instruction est si faible qu'ils n'arrivent même pas à suivre les programmes offerts actuellement par nos collègues communautaires et les écoles de formation de la main-d'œuvre.

Quelle a donc été la réaction du ministre devant ce problème au cours des dernières années? A-t-il accru les crédits pour que les personnes que l'on appelle des illettrés fonctionnels puissent suivre des cours? La réponse est négative et en fait il a tout simplement fait exactement l'inverse. J'aimerais bien que le ministre modère ses discours et nous donne des chiffres précis à l'appui de ce qu'il avance.

Le président: Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

M. Foster: Monsieur le président, il faut que l'on sache l'importance de ce bill créant un crédit d'impôt à l'emploi même si ses effets sont limités dans les parties rurales et éloignées du pays. Je me suis réjoui d'entendre le ministre annoncer lundi dernier que sa stratégie d'emploi incluait des programmes tels que les programmes de placement des jeunes et les projets de développement communautaires et que des crédits de 120 millions de dollars leur seraient alloués.

Il y a certains détails que j'aimerais connaître au sujet du programme de développement communautaire. D'abord, accordera-t-il une aide financière pour acheter les matériaux de construction nécessaires pour mener à bien les projets? Comme la plupart des députés le savent, il existe depuis plusieurs années d'autres programmes du même genre, comme Canada au Travail et les projets d'initiative locale, dans plusieurs localités, surtout les localités rurales et autochtones, où bon nombre des projets entrepris et menés à bien n'ont pas nécessité de mise de fonds. Ces localités passent maintenant à des choses plus compliquées, comme la construction d'immeu-

bles et de quais, l'aménagement de parcs, et ainsi de suite. Ces projets exigent une certaine mise de fonds.

Vu que, si j'ai bien compris, le ministre voudrait que les projets financés dans le cadre du programme comportent des avantages de développement à long terme, je voudrais savoir si le gouvernement fournira d'autres fonds que ceux qu'il fournit dans le cadre du programme Canada au Travail et qui représentent, je pense, environ \$30 par semaine-homme, pour les matériaux et les frais généraux. Le gouvernement fournira-t-il des fonds supplémentaires aux groupes d'autochtones et aux petites localités rurales qui n'ont pas les moyens financiers d'acheter des matériaux pour la construction d'installations permanentes?

A cet égard, la direction des ports pour petites embarcations au ministère des Pêches et des Océans a fait beaucoup pour aider au financement de la réparation des quais, de l'aménagement des marinas et ainsi de suite, du moins dans la région des Grands lacs et dans le centre du Canada. Le ministre a-t-il pris des mesures pour que ce ministère finance ce genre d'activités ou existe-t-il une entente quelconque à cet égard? Sinon, j'espère que le ministre présentera des instances à ce ministère pour obtenir des fonds. C'est très bien d'avoir des fonds pour les frais de main-d'œuvre d'un projet de développement communautaire, mais si la localité ne peut pas obtenir les matériaux nécessaires, les projets restent en plan. J'aimerais savoir si le ministre a pris des mesures à cet égard ou si son ministère fournira les fonds supplémentaires nécessaires.

J'ai été très heureux d'apprendre, quand le ministre a fait sa déclaration lundi, qu'il instaurerait un programme d'aide au développement économique local, c'est-à-dire le programme ADEL. Quand ce programme a été supprimé l'été dernier par le gouvernement précédent, deux groupes de développement économique local de la constitution d'Algoma, un sur l'île Manitoulin, l'autre sur la côte nord, c'est-à-dire deux régions où le taux de chômage est traditionnellement très élevé, songeaient à établir des sociétés de développement économique local.

Quand donc le ministre va-t-il mettre en branle ces 15 ou 18 projets pilotes et le concept sera-t-il le même que celui proposé par le ministère il y a un peu plus d'un an, quand on avait suggéré de constituer un fonds d'au moins \$250,000 par année à l'usage des sociétés de développement économique local, une partie de ce montant, peut être \$100,000, devant être utilisée à des fins administratives tandis que le reste, \$150,000, servirait à investir, à prêter ou avancer des sommes, à tout ce qui est nécessaire à l'établissement de ces sociétés?

Je pense que ce serait un moyen formidable d'inciter les collectivités locales à collaborer pour construire quelque chose. Dans ma circonscription ce genre d'associations de municipalités existent déjà mais elles n'ont pas les fonds nécessaires pour attirer des industries de l'extérieur ou mettre sur pied des industries locales.

J'espère que ce programme pourra démarrer et ne succombera pas sous le poids de la bureaucratie comme ce fut le cas il y a un an, quand on a tenté de le rendre parfaitement acceptable aux provinces. Parfois il vaut mieux aller de l'avant au lieu d'attendre que chaque province ait mis les points sur les i, car leurs objectifs en matière de création d'emploi ne sont pas toujours les mêmes que ceux poursuivis par le Ministère fédéral de l'emploi et de l'immigration.